



Augmentation du nombre minimum de recherches d'emploi :
contre les mesures de flicage et de sanctions
contre les mesures d'économie sur le dos des chômeurs-euses

Les syndicats organisent un

rassemblement

de protestation et conférence de presse

mardi 24 mai à 11h

devant l'Office cantonal de l'emploi - rue des Gares 11

Venez nombreux et nombreuses pour dire

NON aux mesures de l'OCE, qui

- demande dès le 1er juin à toutes les personnes inscrites au chômage de faire un minimum de 10 recherches d'emploi par mois, quelle que soit leur **situation**
- ferme sans **avertir** les dossiers en ouverture en cas de retard à l'inscription
- veut **modifier** la Loi en matière de chômage pour réaliser des économies au budget cantonal et réduire les prestations des personnes au chômage
- refuse d'indemniser en cas d'arrêt maladie prolongée sur l'avis du médecin-conseil **mais** sans même que celui-ci ait procédé à la visite médicale requise

Depuis le début de l'année, la direction de l'Office cantonal de l'emploi (OCE) et le département de M. Poggia multiplient les initiatives qui tendent toutes vers le même but : réaliser des économies sur le dos des personnes au chômage et réduire leurs droits. Pour les syndicats organisés dans la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), la dernière mesure en date est la goutte qui a fait déborder le vase : le nombre minimum de recherches d'emploi que chaque personne au chômage devrait faire sera doublé, quelle que soit sa situation. Ainsi, quel que soit le domaine dans lequel la personne recherche un emploi, quel que soit le taux d'activité que l'on conserve à côté du chômage, que l'on soit astreint à un stage rémunéré par les indemnités de chômage ou que l'on suive une formation, ou encore quel que soit l'âge de la personne, le minimum de 10 recherches par mois s'appliquera à tous et toutes dès le 1er juin 2016. Or, travailler à presque plein temps et s'occuper de plus de sa famille ne laisse souvent pas le temps ni l'énergie nécessaire pour faire 10

recherches d'emploi, et nombreux sont les métiers dans lesquels les employeurs ne sont pas légion. De même, obliger les personnes proches de la retraite à produire des recherches en nombre relève du cynisme quand on connaît le marché du travail. Et – évidemment – toute personne ne remplissant pas les quotas se verra sanctionnée par l'OCE – qui est grassement rétribué par le Séco pour chaque sanction subie par une personne au chômage.

Mais le département de M. Poggia et l'OCE ont pris également d'autres mesures. Toutes visent à imposer des politiques d'austérité sur le dos des chômeurs-euses.

A l'instar des coupes dans le social, la culture, l'éducation, etc., elles sont mises en route pour anticiper les baisses d'impôts provoquées par l'imminente réforme de la fiscalité des entreprises. Ces nouveaux cadeaux fiscaux pour les riches et les entreprises se traduisent en baisses de prestations et austérité pour la population, les salarié-e-s et les chômeurs.

Contre les politiques d'austérité et les cadeaux au patronat

grande manifestation

samedi 28 mai 2016 - 15h place Neuve